

Formation, structure et organisation professionnelles à la dimension européenne

Autor(en): **Lambotte, Edgar**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Physiotherapeut : Zeitschrift des Schweizerischen Physiotherapeutenverbandes = Physiothérapeute : bulletin de la Fédération Suisse des Physiothérapeutes = Fisioterapista : bollettino della Federazione Svizzera dei Fisioterapisti**

Band (Jahr): - **(1969)**

Heft 229

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-929819>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Formation, structure et organisation professionnelles à la dimension européenne

Conférence donnée au XIII^e Congrès International de la Féd. Europ. à Lausanne en Oct. 1969
par Edgar Lambotte, Bruxelles

Il ne saurait être question d'aborder les problèmes de la formation, de la structure et de l'organisation professionnelles à la dimension européenne sans avoir préalablement précisé ce qu'il faut entendre par «dimension européenne».

Le mot «dimension» est très à la mode dans notre langage d'aujourd'hui. On dit facilement que telle technique apporte une troisième dimension à certaines choses créées par l'homme, les rendant plus réelles, par analogie à la notion du volume géométrique qui est une portion concrète de l'espace, tandis que la droite ou la figure plane est plus virtuelle que réelle. On parle aussi de quatrième dimension lorsque la notion de temps, — ou une autre notion de relativité —, vient s'ajouter aux autres.

Mais lorsque l'on parle de la dimension européenne, il s'agit de la mesure d'une société humaine, c'est-à-dire extrêmement complexe, comportant d'innombrables éléments abstraits que l'on peut pourtant pas négliger pour autant.

Qui dit mesure, pense choix d'une unité. Selon le mathématicien grec Pythagore (du moins, c'est à lui que l'on attribue cette formule) «l'homme est la mesure de toute chose». On conviendra facilement qu'il est au moins la mesure de la société dont il est une molécule. Mais quelle mesure imprécise!

S'il existe un mètre-étalon, il n'existe pas, — que nous sachions —, un homme-étalon, un homme parfait, exempt de tout défaut, paré de toutes les qualités, ou seulement dont toutes les composantes soient connues.

Aussi imparfaite que soit cette unité de mesure, l'homme, nous devons constater qu'elle a ses multiples: le couple, la famille, le clan, la tribu, le village, la commune, la nation, la race, les communautés de langue, de religion, d'intérêts, d'idéologie. Couronnant cette immense série, il y a le multiple extrême, le multiple commun à tous les hommes indistinctement, l'Humanité. Le plus petit de tous ces multiples, le couple, pose déjà bien souvent des problèmes, tant

sont compliqués chacun des deux éléments qui le constituent. Que dire alors des problèmes qui se posent à l'existence de millions et de milliards d'individus constituant l'humanité dans son ensemble total? Il n'y a pas de mot, pas d'expression, pas de formule mathématique même pour exprimer cette complexité.

Nous ne chercherons pas à le faire; ce serait vain.

Mais nous pouvons constater que les progrès techniques de l'humanité rendent les hommes de plus en plus solidaires les uns des autres, bien que des millions d'entre eux n'en aient pas encore pris conscience. Parallèlement devrait se développer un humanisme évoluant vers sa conception intégrale et universelle. Ce parallélisme n'existe pas parce que, selon le mot de FERRERO, l'humanité marche à reculons vers l'avenir, les yeux tournés vers le passé. Il est bien vrai que nous avons tous été élevés et éduqués dans la contemplation du passé, nourris des récits des horribles luttes qui n'ont cessé d'opposer des hommes à d'autres hommes, conditionnés pour être convaincus que nous appartenons à une nation, à une nation qui a sa grandeur et ses mérites. Ce qui peut laisser supposer que les autres nations sont moins dignes de considération.

Une nation! Mais c'est le plus souvent quelque chose de plus artificiel que de naturel. Socrate, 400 ans avant Jésus-Christ, disait déjà: «Je ne suis ni Athénien, ni Grec, mais un citoyen du monde». Et on nous a pourtant appris à l'école que Socrate était Grec! Avaient-ils une nationalité les sages de la renaissance carolingienne dont s'était entouré Charlemagne? Européens avant la lettre, peut-être. Alcuin était né à York, Raban Maur fut abbé de Fulda et archevêque de Mayance, Théodulf fut évêque d'Orléans; il y avait Pierre, qui était de Pise; il y avait Clément l'Irlandais qui était originaire d'Irlande.

Mon but n'est pas de vous proposer de considérer qu'il y a une nation européenne mais seulement d'admettre que la fraternité

et la collaboration européenne sont une étape sur la route de l'humanisme total. Ou encore que la dimension européenne est une dimension provisoire dont nous avons à nous servir, nous, hommes de la deuxième moitié XXe siècle. Nous devons en arriver à ranger nos nationalités dans le tiroir aux souvenirs, aux côtés d'autres dimensions périmées de sociétés humaines, aussi bien les tribus de nos lointains ancêtres que les petits états féodaux du moyen âge.

Dans cette optique générale, nous pouvons aborder maintenant des problèmes plus particuliers. Commençons par celui de la formation des kinésithérapeutes. Elle s'étend sur la vie entière et comporte quatre périodes: une période primaire, une période d'approche d'une culture humaine, la formation professionnelle proprement dite et enfin la vie professionnelle elle-même.

La période primaire débute à la naissance et s'étend jusqu'à l'âge de 12—13 ans. L'enfant doit être préparé à devenir un homme, quelle que soit la profession qu'il exercera plus tard; un homme à la mesure de l'époque durant laquelle se déroulera sa vie active. Ceci suppose déjà la nécessité d'une science, — elle existe, mais ses travaux sont encore trop peu développés et assez méconnus, — d'une science de prévisions, d'une science qui définisse les qualités que devra posséder l'homme de demain pour jouer pleinement son rôle dans la société de demain. Il devra pouvoir aimer, servir, donner; il faudra qu'il soit bon, tolérant, enthousiaste, optimiste. Il devra aimer les autres hommes davantage qu'aujourd'hui, sans distinctions de races, de convictions religieuses ou politiques. Il devra désirer plutôt servir qu'être servi. Il devra être généreux de ce qu'il peut donner, surtout d'une partie de lui-même.

Cette formation de base sera l'oeuvre de la maman d'abord, de la famille et de l'école primaire ensuite. Ce n'est pas une tâche aisée parce que le facteur primordial à faire intervenir est l'exemple que les éducateurs donneront eux-mêmes au jeune enfant. Ne croyez pourtant pas que cette formation générale serait idéale si l'enfant était tenu à l'écart des réalités de l'existence, s'il ignorait que la méchanceté existe dans le monde, si on ne lui avait jamais fait voir l'envers du décor de notre pitoyable société.

Mais son éducation doit aboutir à faire naître en lui, pour sa propre existence, un idéal de bonté et de générosité, une soif de justice sociale; il servira son idéal dans la mesure de ses moyens, qu'il soit un jour ministre ou savant; ou qu'il ne soit qu'un modeste délégué syndical au sein de son groupe de travailleurs manuels.

La deuxième phase de la formation générale d'un futur citoyen du monde, provisoirement nous pourrions dire ici, dans le cadre de notre rencontre, un citoyen européen, se situe au niveau de l'enseignement secondaire. Autrefois, un nombre restreint de jeunes gens et de jeunes filles recevaient cet enseignement que l'on appelait «les humanités». Je doute que ce soit dans les lycées, athénées ou gymnases qu'a pris naissance la véritable formation humaniste dont ont fait preuve des citoyens remarquables. Une formation imprégnée de chaleur humaine, de bonté et de générosité l'avait précédée. A l'école secondaire, leur horizon s'est élargi et la «quatrième dimension», la notion toute relative de temps, les a mis en communion avec la culture des anciens. Parce que leurs intelligences et leurs coeurs y étaient préparés ils ont senti passer le message permanent de l'humanisme.

De nos jours, c'est presque la jeunesse tout entière qui fréquente les établissements d'enseignement secondaire. Il importe peu que des sections nouvelles y ait été créées, sections où l'on n'enseigne plus le grec ou le latin; qu'il y ait des sections dites «modernes» où l'on enseigne plutôt les langues vivantes, des sections commerciales ou techniques. Ne parle-t-on pas, dans certains pays tout au moins, d'humanités techniques et de section des «sciences humaines»? L'essentiel me semble être que dans tout ce niveau d'enseignement, à côté de l'acquisition de connaissances et de techniques, la jeunesse reçoive une formation «humaine» qui la prépare à vivre dans un monde où les rapports entre les hommes de cultures différentes sont appelés à devenir de plus en plus étroits.

Ici, nous quitterons le plan de la formation générale pour entrer dans le domaine qui nous concerne plus particulièrement, celui de notre profession.

Former en vue de préparer à l'exercice de notre profession, suppose que l'on sache

d'abord quelles doivent être les qualités dominantes du kinésithérapeute. En premier lieu, c'est un être bon, généreux, serviable car sa profession est un «service». Voilà un petit mot que l'on emploie souvent avec légèreté. Or, il contient tout un programme de vie. Ensuite, le kinésithérapeute doit être cultivé, c'est-à-dire être ouvert à toutes les formes d'expression des sentiments, des états d'âme, des besoins des autres hommes; pour les comprendre, pour les aimer, pour mieux servir ceux qui requièrent ses soins. En troisième lieu, le kinésithérapeute doit «posséder» les techniques qu'il utilise et l'éventail de celles-ci doit être aussi complet que possible.

Avant d'entamer des études de kinésithérapie, le jeune homme ou la jeune fille devrait dans son intérêt être soumis à un test de sélection. Il y va en effet de son propre bonheur, car on ne peut être heureux que si on «se réalise» et on ne se réalise pas si on s'est trompé de voie. Première condition: se sentir attirer par la profession parce qu'elle est un service, parce qu'elle a une destination humaine par excellence; et non pas parce qu'il y a moyen de bien y gagner sa vie. Le test pourrait comporter un stage en milieu hospitalier au cours duquel il s'agirait davantage d'apprécier les relations humaines avec les malades que de menus services techniques rendus. Au terme de ce stage, le candidat devrait s'interroger lui-même, guidé par un questionnaire, sur les sentiments qu'il a éprouvés.

Les études préparant à la profession de kinésithérapeute doivent se situer au niveau que nous pouvons dénommer «tertiaire» (après la primaire et le secondaire) ou «supérieur» (c'est-à-dire le niveau dans lequel se situe aussi l'université). On ne peut raisonnablement pas défendre une formation à un niveau inférieur en raison de deux considérations principales. D'abord il s'agit d'une profession libérale par essence, ensuite il s'agit d'une profession «paramédicale», c'est-à-dire que le kinésithérapeute est un collaborateur du médecin, qu'il a sa part d'acte intellectuel et de responsabilité dans l'exercice de l'art de guérir.

La durée que doivent avoir les études est assez controversée. Je pense qu'elle devrait être de quatre années, en ce compris tous les stages. Mais, provisoirement, les travaux

du Comité de liaison des Kinésithérapeutes de la C.E.E. ont conduit à la formule de «trois années au minimum».

Autre chose est encore de savoir si la formation des kinésithérapeutes doit se placer au sein de l'université ou en dehors d'elle. Nous touchons ici le problème fondamental né de la «contestation» de mai 1968: la réforme de l'université.

Problème trop vaste que pour être développé dans le cadre de mon exposé. — Mais je crois tout de même que ce serait une erreur que de vouloir que ce soit nécessairement l'université qui forme les kinésithérapeutes. Parce que si elle s'engage dans cette voie, l'université sera amenée à former aussi les infirmières puis, un jour ou l'autre, les pédicures; dans d'autres facultés, à côté des ingénieurs: des techniciens, puis des ouvriers spécialisés... Pourquoi pas?

A mon avis, le rôle primordial de l'université est la recherche scientifique dans tous les domaines de l'activité humaine et le contact permanent avec les milieux intéressés par les résultats de cette recherche. Former des professionnels pour telle ou telle discipline devrait être le rôle d'écoles para-universitaires bénéficiant de l'apport permanent de la recherche scientifique.

Quelle que soit la formule de l'école de kinésithérapie d'aujourd'hui ou de demain, se pose la question des enseignants, particulièrement de ceux qui instruisent dans les techniques professionnelles et dans les fonctions psychologiques et pédagogiques du kinésithérapeute. Evidemment le problème n'est pas propre à notre profession et il est est d'une importance capitale. Il a retenu toute l'attention de divers milieux.

Actuellement, quelques initiatives heureuses ont déjà été prises et je citerai celle de nos confrères français qui ont créé une école pour enseignants en kinésithérapie. Elle prépare à l'obtention du titre de kinésithérapeute-moniteur (le mot n'est peut-être pas de plus heureux; mais qu'importe, au delà du mot il y a une réalité digne de considération), ce titre a été reconnu par les instances officielles. Mais dans d'autres pays que de stupidités ne voit-on pas! En Belgique, par exemple, il arrive qu'un nouveau diplômé, n'ayant donc aucune expérience professionnelle, devienne d'emblée professeur dans l'école qui l'a formé. Quelle que



La thérapie au soufre
 dont l'efficacité n'est plus à prouver.
 Soufrol la rend agréable et douce.
 Ce qui n'est pas un moindre
 apport au succès.

Présentation: Flacons-plastique de 200 et 800 ml
 avec couvercle-doseur. Récipient de 5 l
 Admis aux caisses

Soufrol
 MAX RITTER ZÜRICH

puisse être sa valeur, il parlera de choses qu'il ne connaît pas assez. Comment veut-on, dans ces conditions, qu'une science ou une technique progresse!

Nous reviendrons tout-à-l'heure sur un aspect particulier de la formation des enseignants: leur recyclage.

Les méthodes d'enseignement doivent suivre l'évolution de la société. Il est sot de penser que parce qu'une méthode a fait ses preuves il y a cinquante ans, elle peut encore être appliquée de nos jours et qu'elle pourra l'être encore longtemps. L'ère de l'enseignement «excathedra» est révolue. Notre temps fait une large place aux méthodes actives, aux travaux pratiques conduits par des assistants (dans certains cas on pourra avoir recours à des assistants-étudiants), aux moyens audio-visuels.

De plus, les écoles ne doivent pas vivre isolées les unes des autres. Elles doivent avoir des contacts quasi permanents entre elles. Non pas pour que l'on arrive à une uniformisation, ce qui pour les plus progressistes d'entre elles serait une sorte de sclérose, mais pour réaliser une harmonisation et une coopération dans le progrès. Cette coopération ne doit être entravée par aucune barrière, par aucune frontière, ni régionaliste, ni nationaliste.

Abordons maintenant la quatrième période: celle de la vie professionnelle elle-même. C'est celle de la formation «continue» ou «continuée». Car le sage déclare que plus il apprend, plus il s'aperçoit qu'il ne sait rien.

Il ya deux ou trois générations à peine, un intellectuel pouvait parcourir sa carrière professionnelle tout entière avec le bagage de connaissances qu'il possédait au départ. Actuellement, les pensées et les connaissances scientifiques évoluent à une allure telle qu'après quelques années dans une profession on se sent «déphasé», pour employer une expression à la mode. Très vite se fait sentir le besoin de «recyclage». Comment celui-ci doit-il se concevoir?

Doit-il être rendu obligatoire ou doit-il être laissé à la discrétion de chacun? Notre idéologie d'Européens de l'ouest nous fait opter sans hésiter pour la deuxième option. D'accord pour cette liberté, — parmi toutes les autres qui nous sont chères —, mais prenons bien garde qu'un trop grand nomb-

re d'entre nous ne s'en servent comme d'un prétexte pour ne rien faire, pour se laisser vivre selon la loi du moindre effort. Cet avertissement porte à faux sur un auditoire comme celui-ci puisque ce que nous sommes tous venus chercher ici, sur les rives du Léman, c'est un recyclage et une mise à jour de nos connaissances, au prix d'un effort personnel, qui mérite d'être remarqué.

Mais quelle fraction représentons-nous de l'ensemble des kinésithérapeutes européens? Si la société devait prendre conscience que telle profession dont elle attend des services de haute qualité ne fait pas un effort de formation permanente, elle la réclamerait et l'exigerait par le truchement du pouvoir législatif.

Ajoutons qu'il y a d'autres formes de recyclage, les unes plus efficaces que les autres, bien sûr, mais répondant sans doute à des nécessités différentes: la lecture d'ouvrages spécialisés que l'on achète ou que l'on emprunte dans une bibliothèque, lecture de revues, conférences, démonstrations, journées d'étude, séances de films documentaires, séminaires, colloques, etc. . . .

Que la formation continue s'impose à tous les professionnels saute aux yeux. Mais s'il est bien une catégorie de personnes à laquelle il faut songer avant d'autres, c'est celle des enseignants, plus particulièrement de ceux qui seront appelés à recycler les autres. La première obligation est de recycler les recycleurs.

La formation continue doit aussi faire une part importante à la culture générale, condition indispensable à une compréhension valable de l'humanité, de ses besoins et de ses aspirations. Ceci aussi est particulièrement important pour les enseignants. Pour pouvoir se cultiver, il faut disposer de loisirs. Les progrès constants des techniques ont précisément pour effet de libérer l'homme d'une certaine part de contraintes, notamment de la durée de son travail quotidien ou hebdomadaire, et de lui laisser du temps qu'il peut utiliser à sa guise. L'intellectuel, plus particulièrement l'enseignant ou le dirigeant, doit consacrer une grande partie de ce temps «retrouvé» à sa culture, ce qui n'exclut pas l'activité dérivatrice, la détente ou la distraction.

Une formule assez révolutionnaire de loisirs à consacrer à la culture est expérimen-

tée en Amérique. On l'appelle: l'année sabbatique. En quoi consiste-t-elle? Un enseignant donne ses cours pendant six années sur sept. Pendant la septième, il est payé mais il interrompt son enseignement et s'adonne à des activités totalement différentes; il voyage, il prend contact avec des milieux intellectuels appartenant à d'autres disciplines que la sienne, il se familiarise avec la manière de vivre et de penser d'autres peuples, d'autres races. Il cultive son humanisme par une méthode active et vivante.

Quand verrons-nous notre vieille Europe mettre le prix qu'il faut pour faire de l'humanisme vivant, suivant cette formule ou une autre?

Il appartient peut-être à des organisations professionnelles internationales comme la nôtre de faire des suggestions aux gouvernements de nos Etats, de prendre des initiatives, de montrer l'exemple dans des domaines qui sont nôtres.

Mais alors, il faut que nous commençons par vérifier si nos organisations professionnelles ne sont pas restées trop attachées à des conceptions surannées, à des conceptions nationalistes notamment.

Si la dimension européenne peut se définir comme un multiple commun des dimensions nationales des pays qui forment l'Europe et comme un sous-multiple de la dimension mondiale de l'humanité, nous devons conclure à la nécessité de franchir une nouvelle étape dans l'évolution de nos structures professionnelles.

Chaque organisation nationale doit se considérer davantage comme une organisation régionale intégrée dans le contexte européen et l'organisation européenne elle-même doit devenir un rouage «régional» de l'ensemble mondial. Car il serait ridicule de réclamer la suppression progressive des frontières entre les pays de la C.E.E. par exemple, pour les retrouver un peu plus loin seulement, entre les habitants de cette C.E.E. et ceux des pays limitrophes.

L'organisation des kinésithérapeutes, ou physiothérapeutes, suivant les langues, à l'échelle mondiale existe. C'est la Confédération Mondiale de Thérapeutique Physique, bien connue sous sa dénomination anglaise dont l'abréviation est le sigle W.C.P.T. est une organisation parfaite. Nous avons nous n'irons pas jusqu'à prétendre que la

W.C.P.T. tous pu y constater des défauts, notamment des tendances à l'hégémonie de la part de certaines organisations nationales. Elle est une œuvre humaine, imparfaite sans doute, mais perfectible. Les améliorations doivent venir de l'intérieur, c'est-à-dire de ses organisations-membres elles-mêmes.

Quant à l'organisation professionnelle européens, il faut qu'elle tourne les yeux vers l'avenir plutôt que vers le passé. Il devient aussi anachronique que la Fédération Européenne des Masseurs-Kinésithérapeutes œuvre en ignorant la W.C.P.T. que si, dans un pays déterminé une organisation régionale ou dissidente feignait d'ignorer l'existence d'une fédération nationale. Comme ce deuxième cas se constate encore aujourd'hui, on peut se demander jusqu'à quel point l'organisation européenne a atteint la maturité nécessaire pour opérer son intégration dans le système mondial. Et si cette maturité n'est pas atteinte, il faut en hâter le processus, sous peine de voir les organisations européennes réduites à un rôle de témoins passifs et incapables.

Nous devons à Monsieur André Van Cappellen, Président de l'Association des Kinésithérapeutes de Belgique, une étude sur la création de Comités régionaux au sein de la W.C.P.T. Cette étude a abouti à l'élaboration d'une motion qui, — vous l'avez peut-être déjà appris —, fait l'objet du point 10 de l'ordre du jour de l'assemblée générale de la W.C.P.T. qui se tiendra à Amsterdam en avril prochain. Elle sera examinée aussi par le Conseil d'administration de la Fédération Européenne qui se réunit mercredi prochain ici-même, à Lausanne.

En quoi consiste cette proposition? En résumé :

1) La W.C.P.T. élaborerait un «Règlement» qui définirait dans quelles conditions peuvent être créés des «Comités régionaux» (ou «Comités de zones», ou autre dénomination).

2) Les Comités régionaux ne pourraient se constituer qu'entre organisations-membres de la W.C.P.T. Toutefois, dans l'esprit de l'article 11 des statuts de la W.C.P.T. un comité régional pourrait accueillir des observateurs d'organisations qui ne sont pas encore membres.

3) Les Comités régionaux seraient tenus d'envoyer copies de leurs documents de travail à tous les membres du Comité exécutif de la W.C.P.T. et à son secrétariat général.

4) Le rôle des Comités régionaux serait, suivant les termes-mêmes d'un article des statuts de la

W.C.P.T. de «promouvoir un système adéquat de relations et d'échanges internationaux d'information concernant le développement de la physiothérapie».

Dans ce cadre, l'actuelle Fédération Européenne pourrait se muer en un Comité européen de la W.C.P.T. qui grouperait les organisations nationales des pays de la C.E.E. mais aussi de la Suisse, de l'Espagne, de l'Autriche, de la Grande-Bretagne peut-être, des Pays scandinaves.

On peut fort bien concevoir dès maintenant des tâches précises qui seraient dévolues aux comités régionaux. A titre d'exemples :

1) L'organisation de Congrès régionaux dans l'intervalle des congrès mondiaux de telle sorte que deux congrès ne se déroulent pas deux années consécutives dans une même région du monde.

2) Créer une «Communauté des revues professionnelles» de telle sorte que les forces vives ne

se dispersent pas; qu'il y ait *une* revue dans chaque langue et que les travaux les plus intéressants soient échangés et traduits de manière à atteindre tous les lecteurs de la région du monde considérée, et même les autres.

3) Organiser des voyages d'étude et des échanges de kinésithérapeutes. On pourra certainement encore envisager d'autres tâches par la suite.

Tout cela est sans aucun doute de nature à bousculer nos habitudes et il nous faudra un certain courage pour nous engager dans ces voies nouvelles. Il en a toujours été ainsi, dans le passé, chaque fois que les sociétés humaines ont pris des dimensions nouvelles.

En prenant conscience de ce qu'est la dimension européenne nous découvrons qu'il appartient à notre génération de parcourir une étape nouvelle dans la progression de l'humanité. Nous laisserons à nos enfants et à nos petits enfants la tâche de parcourir l'étape suivante.

Les XVIIIème Journées Internationales de Kinésithérapie auront lieu du 9 au 13 Mars 1970 à la Nouvelle Faculté de Médecine de Paris - 45, Rue des Saint Pères - Paris VIè

Ce congrès désormais classique réuni chaque année plus de 3 000 participants et a pris l'une des premières places par son importance parmi les congrès scientifiques.

Le but de ce congrès est de réunir chaque année les spécialistes Médecins et Kinésithérapeutes s'intéressant aux problèmes de rééducation fonctionnelle et faire la mise au point des dernières découvertes dans un domaine médical en pleine évolution.

Le Congrès dure cinq jours, il comprend :

— Des séances plénières qui ont lieu à la **nouvelle Faculté de Médecine de Paris** de 20 h 30 à 24 h, les Lundi 9, Mardi 10, Mercredi 11 et Jeudi 12 Mars 1970. A ces séances plénières a lieu le Festival International de films kinésithérapiques ainsi que des communications limitées à 10 minutes.

— Seize Tables rondes, portant chacune sur un sujet différent et qui se tiendront l'après-midi de 14 h 30 à 16 h 30 au Club France Amérique, 9 et 11 Av. Franklin Roosevelt — Paris 8^o, les Lundi 9, Mardi 10, Mercredi 11, et Jeudi 12 Mars 1970.

— Les matinées seront consacrées à des stages dans les principaux centres et hôpitaux de PARIS et de la région parisienne.

Le congrès se terminera le Vendredi 13 Mars par une journée des hôpitaux de Paris et de la région parisienne, les services spécialisés recevant les congressistes afin de leur exposer les buts de leur centre, les cas traités et d'organiser des discussions.

Pour tous renseignements concernant le congrès, veuillez écrire au

Cercle d'études kinésithérapiques, B.P. 128 — Paris XVIIè

wichtig

für die fortschrittliche Physikalische Therapie und Sauna
PINO-Badezusätze und Hautpflegemittel

jetzt bestellen bei

R. LIECHTI AG

6014 LITTAU-LUZERN

Luzernerstrasse 133, Tel. 041 / 5 55 22

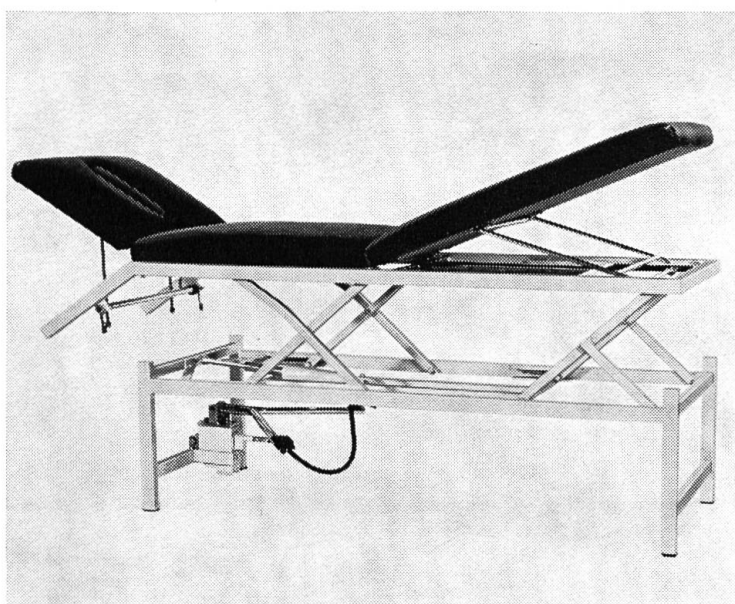
Ab Lager Luzern lieferbar:

SILVAPIN Heublumenkräuter-Extrakt
Fichtennadel-Extrakte

PELA-Bad Moorextrakt

LIQUIDERMA Massageöle und -crèmen
sowie zahlreiche weitere Produkte

Bitte verlangen Sie Preisliste und Unterlagen



Hydraulisch verstellbares Massagebett

Höhe zwischen 56 und 82 cm mühelos verstellbar. Verschiedene Lagermöglichkeiten des Patienten. Kopfausschnitt. Gute Polsterung.

Vorführung und Offerte durch

Quarz AG
8034 Zürich

Othmarstr. 8, Postfach
Tel. 051 / 32 79 32

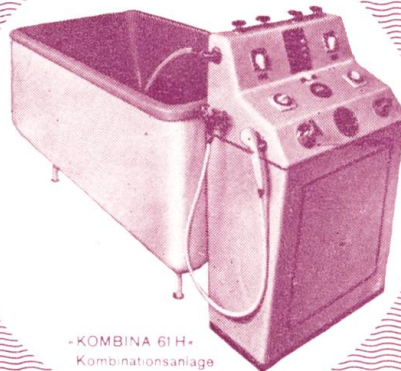
AZ

8800 THALWIL

Medizinische Bädereinrichtungen

Apparatebau
KARL SCHREINER
Freiburg i. Br.
Schreiberstr. 8

Unverbindliche Planung
und Beratung



- KOMBINA 61H -
Kombinationsanlage

Redaktion: Für den deutschen Teil: Oskar Bosshard, Tödistrasse 53, 8800 Thalwil
Administration und Expedition: Schweiz. Physiotherapeuten-Verband Thalwil
Inseratenteil: Plüss Druck AG, Postfach 299, 8036 Zürich, Tel. 051 / 23 64 34

Für den französischen Teil: A. Rupert, 15, Avenue Druey, 1004 Lausanne
Expedition für die franz. Schweiz: La Société Romande de Physiothérapie,
le secrétariat: 8, Av. Jomini, 1004 Lausanne

Erscheint 2-monatlich. — Druck: Plüss-Druck AG, 8004 Zürich